## 1. La commande

Monsieur Durand,

Nous avons bien reçu votre commande du **10** août<sup>1</sup> **2006.** Malheureusement, les **22** douzaines de mouchoirs que vous nous aviez demandés<sup>2</sup> ne sont pas disponibles pour l'instant. En contrepartie, les **15** boîtes<sup>3</sup> de cravates que vous avez commandées vous seront expédiées vendredi prochain avant **17** h<sup>4</sup>.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, nous offrons un rabais de 10 **pour cent**<sup>5</sup> sur les achats de plus de 500 \$<sup>6</sup>. Si l'on multiplie 15 boîtes<sup>7</sup> par 45,50 \$, cela totalise 682,50 \$. Vous bénéficiez donc de notre réduction.

Par la même occasion, veuillez prendre note que notre adresse a changé : nous avons déménagé au **3737**, boul.<sup>8</sup> Saint-Laurent, bureau **204**. Vous vous rappelez sûrement<sup>9</sup> que nous avions emménagé dans nos anciens locaux dans les années **50**<sup>10</sup>. Comme l'immeuble date du **XIX**<sup>e</sup> siècle et que son propriétaire n'a pas l'intention de le rénover, nous avons préféré partir. Il faut préciser que le coût<sup>11</sup> des réparations s'élèverait à **2,5 millions de dollars**<sup>12</sup>.

Tous ces changements entraîneront<sup>13</sup> une hausse des prix de nos produits. Ainsi, certains articles que vous achetez régulièrement pourraient être vendus plus cher. Par exemple, le prix des mouchoirs suggéré s'élève à **4,50** \$ chacun, comme vous le constaterez en consultant notre liste de prix mise à jour ci-jointe.

Je vous remercie de l'intérêt que vous nous portez et vous prie d'accepter, Monsieur Durand, l'expression de mes sentiments distingués.

<sup>1.</sup> aout

<sup>2.</sup> demandées

<sup>3.</sup> boites

<sup>4.</sup> heures

<sup>5. %,</sup> p. cent, p. 100

<sup>6.</sup> dollars

<sup>7.</sup> boites

<sup>8.</sup> boulevard

<sup>9.</sup> surement

<sup>10.</sup> cinquante

<sup>11.</sup> cout

<sup>12. 2 500 000 \$</sup> 

<sup>13.</sup> entraineront

NOTE – Dans cette dictée, l'élève doit écrire les nombres en toutes lettres.

## 2. Petit matin

Jean-Louis Cinq-Mars, un résident de Trois-Rivières, se leva de mauvaise humeur ce matin du dix février. Il avait un mal de tête lancinant qui l'obligea à ingérer deux comprimés contre la douleur. Dès qu'il mit le pied dans la cuisine, ses trois chats réclamèrent leur pâtée. Il les servit de mauvaise grâce. Comble de malheur, il ne restait plus de café. Il enfila alors son manteau trois-quarts et descendit les vingt-cinq marches de l'escalier. Le thermomètre ne devait pas marquer plus de moins vingt degrés Celsius. L'épicerie n'était qu'à trois coins de rue, dans la Deuxième Avenue, mais il dut patienter quinze minutes devant la porte de l'établissement, qui n'ouvrait qu'à neuf heures trente.

Lorsque enfin l'épicier, un homme dans les **quatre-vingts** ans, ouvrit la porte à Jean-Louis, il l'assomma de statistiques sur le temps qu'il faisait. Il lui annonça que le mercure indiquait **moins trente-deux degrés**, ce qui était **douze degrés** plus froid que la veille, mais **trois** de plus que le record de **mil neuf cent quatre-vingt-cinq**<sup>1</sup>, année où les **vingt-quatre millions**<sup>2</sup> de Canadiens avaient gelé durant les **quatre** mois d'hiver. Peu patient, Jean-Louis paya les **trois dollars cinquante-neuf** qu'il devait à l'épicier pour ses **trois cents**<sup>3</sup> **grammes** de café et le quitta sans avoir prononcé **deux** mots.

<sup>1.</sup> mil-neuf-cent-quatre-vingt-cinq

<sup>2.</sup> vingt-quatre-millions

<sup>3.</sup> trois-cents

## 3. Le rapport

Il était **7 h 25** lorsque je sortis du **poste 12** pour répondre au **17**<sup>e</sup> appel de mon **quart** de travail. Cet appel provenait du **1018**, rue des **Trois-Mâts**, à l'extrémité de notre territoire.

Une voiture suspecte, une Ford des années **soixante-dix**, était stationnée devant l'adresse du plaignant depuis **trois** jours. Selon toute apparence, le contrevenant n'enfreignait aucune des **125** règles municipales de stationnement : il s'agissait donc d'un individu doté d'une intelligence supérieure. La prudence était de rigueur.

Malgré le froid intense (-20 °C) et l'humidité (80 %), je me suis prudemment glissé hors de la voiture de patrouille pour une vérification. La plaque d'immatriculation portait le **numéro 388 B 32** et datait de **1972**. Le fichier informatique indiquait que ce véhicule avait appartenu à **12** propriétaires, dont **5** hommes, le dernier étant un monsieur Gilles Simoneau, habitant au **2525**, **12° Avenue**.

C'est la voisine de palier qui m'a informé que cet homme, d'environ 30 à 35 ans, n'occupait plus l'appartement depuis plus de trois mois. Il était parti de nuit, vers 23 h 50, sans payer les 625 \$ qu'il devait au propriétaire. Selon elle, plus de 13 personnes l'avaient croisé depuis dans un hôtel quatre étoiles de la ville. Curieusement, cet hôtel avait été la proie des flammes moins de 24 heures avant l'appel relatif à la vieille Ford.

Cette affaire a donc été transmise au Service des incendies criminels.